

Belem® 0.8 MG

INSECTICIDE

Tournesol

Sol Expert

PROTECT

Sécuriser le rendement dès le départ !

Le contexte

Réussir l'implantation du tournesol est une étape primordiale pour sécuriser le rendement de la culture. Le taupin est le principal ravageur du sol pouvant occasionner des dégâts importants et affecter le potentiel de la culture.



Avec l'application TAUP'INFO, les agriculteurs peuvent évaluer gratuitement et en quelques clics le risque d'attaque de taupins dans leurs parcelles.



La solution : Belem® 0,8 MG



Efficacité contre les taupins, les chrysomèles



Formation d'un bouclier de protection autour de la graine et du coléoptile



Facilité d'emploi (ZNT de 5 mètres, pas de DVP, 1 application possible tous les ans)

Nos préconisations

Belem® 0.8 MG

Dose d'emploi :
12kg/ha



✓ Veiller au bon réglage des microgranulateurs

✓ Penser à utiliser les diffuseurs QDC-DXP®
(disponibles sur le site www.belem-sav.com)



⚠ Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement ; P102 - Tenir hors de portée des enfants ; P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection ; P391 - Recueillir le produit répandu ; P501 - Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.

Belem® 0,8 MG : MG - microgranulé, contenant 8 Grammes par Kilo de Cyperméthrine (substance active brevetée et fabriquée par SBM Company). AMM N° 2090050 - SBM Développement. Responsable de la mise en marché : Dow Agrosciences Distribution S.A.S. 1 bis avenue du 8 mai 1945, Immeuble Equinoxe-II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0 800 470 810. Marque de SBM Company. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

CORTEVA
agriscience

© TM Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

Visitez www.corteva.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.